C.-J. MAGNAN

La Société de Saint-Vincent de Paul

ORIGINES : À PARIS, À QUÉBEC

DÉVELOPPEMENTS DE LA SOCIÉTÉ AU CANADA
ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ À QUÉBEC
BUT ET PRINCIPES DES CONFÉRENCES DE
SAINT-VINCENT DE PAUL

BX 809
S8
C3
1920

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L'ACTION SOCIALE, LTÉE
1920

C.-J. MAGNAN

La Société de Saint-Vincent de Paul

ORIGINES : À PARIS, À QUÉBEC

DÉVELOPPEMENTS DE LA SOCIÉTÉ AU CANADA
ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ À QUÉBEC
BUT ET PRINCIPES DES CONFÉRENCES DE
SAINT-VINCENT DE PAUL

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L'ACTION SOCIALE, LTÉE
1920

3x809
S8
C3
1920

Droits réservés

A Son Éminence
le Cardinal L.-N. Bégin,
Archevêque de Québec,
ce modeste travail
est
respectueusement dédié

SAINT VINCENT DE PAUL
PATRON DES ŒUVRES DE CHARITÉ

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

ORIGINE

En mai 1833, sept jeunes étudiants catholiques de Paris, ayant à leur tête Frédéric Ozanam, discouraient sur les moyens à prendre pour défendre la religion persécutée. Fatigués des combats qu'ils avaient précédemment livrés en faveur de leur foi, ils cherchèrent dans l'union des mêmes pensées et des mêmes aspirations chrétiennes, le repos de leur âme. La méditation et la prière inspirèrent à ces jeunes gens d'élite de mettre leur foi et leur chasteté sous la sauvegarde de la charité. Ils se rappelèrent que " personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, lequel est le Christ Jésus ".

La lecture de l'Évangile leur apprit que " la foi sans les œuvres est une foi morte " et que l'œuvre fondamentale de la vie c'est *la charité*. " Tu aimeras ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu ". Voilà la loi divine à laquelle nul ne peut se soustraire. Et la sanction de cette loi divine, la voilà : " Venez, les bénis de mon Père ; venez posséder le royaume qui vous a été préparé avant l'établissement du monde.— Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ".

Pour se conformer aux enseignements de l'Évangile et pour servir l'Église de Jésus-Christ d'une manière efficace, Ozanam et ses compagnons formèrent le dessein généreux de consacrer leur jeunesse, leur temps et leur zèle au service des pauvres.

La première conférence de Saint-Vincent de Paul était fondée à Paris, en mai 1833.

FRÉDÉRIC OZANAM

Il fonda à Paris, en 1833, avec le concours de quelques autres jeunes étudiants, la Société de Saint-Vincent de Paul.

S'édifier les uns les autres ; se sanctifier dans l'exercice de la charité ; réconcilier le pauvre avec lui-même, avec la société, avec l'Église, avec Dieu, tels furent les motifs élevés qui animèrent Ozanam et ses compagnons.

Ce feu de l'apostolat embrasa bientôt d'autres étudiants, et les conférences de Saint-Vincent de Paul se multiplièrent rapidement à Paris. De la capitale de la France, l'œuvre d'Ozanam passa en provinces, puis en Italie, en Espagne, en Belgique, en Angleterre.

Fondation de la première Conférence de Saint-Vincent de Paul, a Québec, en 1846

C'est à un ancien élève du Séminaire de Québec, le docteur Joseph Painchaud, fils, que revient l'honneur d'avoir fondé la première conférence de Saint-Vincent de Paul au Canada.

En 1845, le jeune Dr Painchaud se rendait à Paris pour y parfaire ses études médicales. Sans négliger les études scientifiques, bien au contraire, il s'enrola dans une des conférences de Saint-Vincent de Paul de la capitale, et s'initia à la pratique intelligente et méthodique de la charité. Tandis que d'autres jeunes gens rapportent de Paris des germes de mort, Painchaud y avait trouvé le vrai principe de vie chrétienne.

Dès son retour dans sa ville natale, le Dr Painchaud se rendit auprès du curé de la Cathédrale, alors M. C.-F. Baillargeon, devenu plus tard archevêque de Québec, et lui exprima modestement le désir de voir la Société de Saint-Vincent de Paul prendre racine au Canada, terre par excellence d'apostolat catholique. Le vénérable curé acquiesça au généreux désir du jeune médecin, et le 12 novembre 1846, à 7 heures du soir, dans la chapelle Saint-Louis de la cathédrale Notre-Dame de Québec (plus tard la Basilique) était fondée la première conférence de charité à Québec et au Canada.

LE DR JOSEPH PAINCHAUD, FILS

Il fonda à Québec, en 1846, la première conférence de Saint-Vincent de Paul au Canada.

Grâce au zèle du Dr Painchaud, au mois d'août 1847, Québec possédait déjà neuf conférences, et un Conseil particulier y était institué le 11 octobre suivant. En 1849, l'année du départ définitif de M. Painchaud pour Paris et les missions de Vancouver, douze conférences existaient à Québec ainsi qu'un Conseil particulier.

Voici la liste des conférences fondées à Québec par les soins de M. Painchaud, de 1846 à 1849 : Notre-Dame Saint-Jean, Notre-Dame-d'Espérance, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-François-Xavier, Saint-Roch, Notre-Dame-des-Victoires, Saint-Vallier, Saint-Joseph, Saint-Vincent-de-Paul (Notre-Dame-de-la-Garde), Sainte-Geneviève, Saint-Patrice.

Toutes ces conférences furent fondées avec le plus grand soin et dans le véritable esprit du *Manuel*. Mais une œuvre aussi considérable avait exigé de M. Painchaud, quoique faible de santé et infirme, des efforts intelligents, soutenus par un zèle vraiment apostolique. La vie du Dr Painchaud sort de l'ordinaire. Déjà feu Mgr Têtu en a retracé les principaux traits, et le 29 juin 1919, le président actuel du Conseil supérieur du Canada, à l'occasion du centenaire de la naissance de M. Painchaud, a raconté en détail cette existence toute entière consacrée au service de Dieu. La vie de M. Painchaud sera bientôt publiée en volume et contiendra de nombreux extraits inédits des lettres si intéressantes et si édifiantes du fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec.

Développement de la Société de Saint-Vincent de Paul a Québec et au Canada

Les douze Conférences et le Conseil particulier établis à Québec en 1846-47 ont porté des fruits abondants. Le petit arbre transplanté du vieux sol de France sur la terre canadienne s'est merveilleusement développé, et il étend aujourd'hui son ombre bienfaisante et discrète sur toutes les provinces de la Confédération, moins deux.

D'après le dernier rapport du Conseil supérieur du Canada (1918) il y a 240 conférences de Saint-Vincent de Paul en activité au Canada. Ces conférences, qui renferment 5,952 membres actifs, sont rattachées au Conseil supérieur de Québec par 2 Conseils centraux et 20 Conseils particuliers. En 1918, les conférences de Saint-Vincent de Paul du Canada ont secouru et visité à domicile 4,782 familles, donnant un total de 22,266 personnes assistées. Les recettes se sont élevées à $355,324.96 et les dépenses au 31 décembre à $285,541.95.

En plus de la visite des pauvres à domicile, les conférences dirigent ou patronnent de nombreuses œuvres, telles que Patronages des écoliers et des apprentis, Fourneaux économiques, Maisons de famille, Orphelinats, Colonies de vacances, Œuvres de marins, Refuges, Ouvroirs, Œuvre des Sourds-Muets, Bureaux de renseignements, Comités des hopitaux et prisons, etc.

La Société de Saint-Vincent de Paul a Québec

La ville de Québec possède deux Conseils particuliers, l'un de langue française, l'autre de langue anglaise. Le Conseil de langue française a 34 conférences sous sa juridiction et le Conseil de langue anglaise, 5.

Le siège du Conseil supérieur du Canada est à Québec depuis son établissement, e 1850. Voici la liste des présidents généraux qui se sont succédés à la tête du Conseil supérieur depuis soixante-dix ans :

MM. Augustin Gauthier, George-Manly Muir, P.-E. Smith, C.-N. Hamel, C.-J. Magnan.

Les chapelains généraux du Conseil supérieur apparaissent pour la première fois dans les Annales de la Société, à Québec, le 31 juillet 1859. En voici la liste depuis cette date :

M. l'abbé Edmond Langevin, 1859 à 1867 ;

M. l'abbé Antoine Gauvreau, 1867 à 1870 ;

M. l'abbé Napoléon Laliberté, 1870 à 1878 ;

M. l'abbé Henri Têtu (plus tard Mgr Têtu), 1878 à 1915 ;

Mgr Joseph Hallé, 1915 à 1918 ;

Le chapelain actuel est M. le chanoine R. Guimont.

Le Conseil particulier de Québec, établi en 1847, eut pour premier président l'honorable Jean Chabot, qui fut ministre des Travaux publics dans le gouvernement de l'Union, en 1849. Il devint dans la suite juge de la Cour supérieure. L'honorable M. Chabot était l'oncle de l'un des doyens actuels de la société de Saint-Vincent de Paul de Québec, M. Marcel-H. Chabot, secrétaire général de la Société depuis quarante ans. Depuis la création du Conseil supérieur, le président de ce Conseil est de droit le président du Conseil particulier.

Les Conférences de Québec

Leur activité — Quelques statistiques

La ville de Québec, au point de vue de la Société de Saint-Vincent de Paul, est partagée en vingt-cinq districts, dont les limites sont fixées de telle rue à telle rue. Chaque district est confié à une Conférence paroissiale, laquelle a pour mission de découvrir et secourir tous les pauvres du quartier, jugés dignes, et ce après visite d'enquête.

De plus, neuf conférences de jeunes gens rayonnent sur tout le territoire de la cité, après entente préalable avec les conférences des paroisses. Une dixième conférence de jeunes gens a un territoire déterminé.

Les cinq conférences irlandaises se partagent la ville, au point de vue des catholiques pauvres de langue anglaise.

En 1918, (le rapport pour 1919 n'est pas encore publié) les conférences de langue française de la ville de Québec renfermaient

LE PATRONAGE SAINT-VINCENT DE PAUL

Côte d'Abraham, fondé par la Société de Saint-Vincent de Paul, en 1846

dans leurs rangs, 1274 membres actifs, 23 membres aspirants, 873 membres honoraires et 2554 bienfaiteurs.

Les recettes créées par les conférences de Québec et leurs œuvres annexes se sont élevées à $112,812.78 en 1918.

878 familles ont été secourues par la Saint-Vincent de Paul en 1918, comprenant 4,776 personnes. De plus, 860 enfants pauvres ont été patronnés, c'est-à-dire placés dans les écoles des Patronages où ils reçoivent gratuitement les bienfaits de l'éducation chrétienne et une solide instruction primaire.

Le Conseil particulier de Québec a, de plus, dirigé et soutenu l'Œuvre des Sourds-Muets, qui a pourvu à l'éducation de 50 enfants, et le Club des Marins catholiques, qui a hospitalisé, les soirs de semaine et le dimanche, au-delà de 3,000 marins. Le même Conseil soutient aussi de ses deniers et de sa sympathie les Patronages dirigés avec autant de zèle que d'intelligence par les Frères de Saint Vincent de Paul.

Le Conseil particulier de Québec désire, dans un avenir rapproché, créer une fondation permanente à l'Hôpital Laval pour les pauvres tuberculeux visités par les conférences, et établir des Secrétariats du peuple et des Caisses de loyers. La Société de Saint-Vincent de Paul compte que la Providence inspirera à des cœurs généreux de souscrire avant longtemps les sommes nécessaires à ces fondations.

Un statut spécial pourvoit à l'administration des dons, héritages et aumônes faits à la Société de Saint-Vincent de Paul. C'est le Statut de la province de Québec, 2 Ed. VII, chapitre 102.

La Providence a évidemment béni les entreprises de la Société de Saint-Vincent de Paul. Toutes les œuvres fondées par cette Société se sont maintenues, ont prospéré, et quelques-unes d'entre elles, telles la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec et la Communauté du Bon-Pasteur, le Patronage sont devenues de belles, utiles et puissantes institutions.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC

Fondée par la Société de Saint-Vincent de Paul, en 1848. Aujourd'hui, elle est une des institutions financières les plus prospères du Canada. — La Caisse d'Économie se souvient de sa pieuse origine en affectant, chaque année, aux œuvres de Charité, le revenu de $100,000 de son capital.

But et Principes de la Société de Saint-Vincent de Paul

Elle n'a pas pour but unique de recueillir et de distribuer des aumônes matérielles. Il y a cela ; mais il y a plus encore. Le but premier de la Société de Saint-Vincent de Paul, c'est la sanctification de ses membres. Et le moyen pour atteindre cette fin, c'est la visite des pauvres à domicile et la pratique de toutes les œuvres de charité qui naissent du contact avec le pauvre. L'humilité, la charité, l'abnégation et la fraternité chrétienne sont à la base des règles prescrites par le *Manuel*. Le véritable confrère de Saint-Vincent de Paul va jusqu'au don de soi-même, tel que suggéré par cette touchante prière, qui se dit à la fin de chaque séance de la conférence : " Très clément Jésus, qui avez suscité dans votre " Église, en la personne du bienheureux Vincent de Paul, un apôtre " de votre brûlante Charité, répandez la même ardeur charitable " sur vos serviteurs afin que par amour pour Vous, ils donnent de " tout leur cœur aux pauvres ce qu'ils possèdent, et finissent par " se donner eux-mêmes ; vous qui, avec Dieu le Père, vivez et " régnez en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. " Ainsi soit-il."

Un règlement presque séculaire, d'une sagesse éprouvée, donne une physionomie particulière à la Société de Saint-Vincent de Paul Voici en quelques lignes le résumé de cet admirable règlement :

La Société de Saint-Vincent de Paul a pour but la sanctification de ses membres ; elle l'atteint par la pratique des œuvres de miséricorde. Elle est une association à la fois de prière et de charité.

Elle est catholique romaine, n'admettant dans son sein que des chrétiens pratiquants.

Elle est laïque : ce caractère lui a été reconnu par tous les Souverains Pontifes qui se sont succédés depuis quatre-vingt-sept

LE BON PASTEUR DE QUÉBEC

Fondé par la Société de Saint-Vincent de Paul, en 1949.—Vue de l'institution avant la restauration de la chapelle en 190[illegible]

ans ; mais elle professe une soumission inviolable à la sainte hiérarchie de l'Église.

Elle est toute d'action : elle ne parle pas, elle ne disserte pas et ne fait pas de politique.

Dès ses débuts, c'est la visite des pauvres qu'elle a adoptée pour œuvre principale, comme naturellement conforme au sentiment chrétien et convenant à tous. Mais aucune autre œuvre de charité ne lui est étrangère : la Société de Saint-Vincent de Paul sait s'adapter à toutes les époques et à tous les besoins.

La force de la Société de Saint-Vincent de Paul

Nul début ne fut plus modeste que celui de la Société de Saint Vincent de Paul. Sortie du cœur pieux de sept jeunes étudiants de Paris, en 1833, elle couvre aujourd'hui le monde entier. Elle secourt chaque année des milliers et des milliers de familles et soutient les œuvres de charité les plus diverses. Ses conférences sont des écoles d'apostolat d'où sont sortis plusieurs des plus grands catholiques du XIXe et du XXe siècles. Elle ne fait pas de bruit ne recherche pas l'éclat et évite, autant qu'elle le peut, d'afficher les noms de ses membres. Si parfois des indiscrétions ou des affiches de photographies se produisent en son nom, c'est contre son gré, et ces abus sont vite supprimés. Quelle est donc la force qui soutient la Société de Saint-Vincent de Paul et lui permet de se développer et d'accomplir des œuvres vraiment merveilleuses ? Cette force, c'est l'esprit surnaturel qui l'anime. Elle ne méprise pas l'argent, car c'est son moyen d'action. Mais elle ne s'y attache pas. Elle y renoncera volontiers plutôt que de sacrifier un principe. Elle n'accepte que l'argent qui est le fruit de la vraie charité, et repousse celui qui est entaché de sources impures. Elle s'oppose aux moyens qui consistent dans l'offre de plaisirs mêmes honnêtes pour remplir sa caisse. Elle conseille fortement l'aumône personnelle, les quêtes à domicile faites avec prudence et sans réclames

LE PATRONAGE LAVAL, avenue Bigaouette

Fondé par la Société de Saint-Vincent de Paul, en 1910

tapageuses, les ventes de cartes aux membres honoraires, etc. Le *Manuel* rappelle souvent aux confrères que l'abnégation doit déterminer leurs efforts et que la grâce seule peut assurer le succès et la gloire de Dieu, qu'ils doivent chercher avant tout.

Cet esprit surnaturel rend l'action de la Société de Saint-Vincent de Paul doublement féconde : elle s'exerce d'abord sur ses membres en les rendant plus parfaits, en les préparant, désintéressés et dévoués, à répondre aux appels de leurs évêques. On l'a déjà constaté et dit depuis longtemps : la Société de Saint-Vincent de Paul est une grande école, et sa mission en résulte clairement : former une élite de bons chrétiens pour diriger les œuvres catholiques.

A l'extérieur, son action s'étend sur les pauvres et sur les riches. Sur les pauvres en atteignant les âmes par les soins donnés aux corps, et sur les riches en leur rappelant l'éternel précepte de l'aumône et en leur fournissant l'occasion de donner à bon enseigne. Cette action pénètre dans le monde ouvrier et atténue le conflit entre le capital et le travail.

Mais la force suprême de la Société de Saint-Vincent de Paul, ce sont les nombreuses indulgences accordées à ses membres, aux familles de ses membres et à ses pauvres par les Souverains Pontifes.

Enfin, la Société de Saint-Vincent de Paul est humble, elle l'est en elle même, elle l'est dans la personne de ses membres. Cette humilité n'exclut pas la distinction : des personnages éminents par leur rang ou leur fortune font partie des conférences de Saint-Vincent de Paul, qui voient autour de leurs modestes tables de délibérations des magistrats, des hommes de profession, des negociants, des membres du service civil, des ouvriers, des journaliers. Au sein de la conférence, tous les membres sont égaux, et tous s'occupent de leur propre sanctification en se faisant serviteur des pauvres, sans songer au rang qu'ils occupent dans l'échelle sociale.

Sommaire des Œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul pour 1919

I — *Dans la province de Québec*

Il y a dans la province de Québec, 165 conférences de Saint-Vincent de Paul dont trente-neuf à Québec, quatre-vingt-sept à Montréal, cinq aux Trois-Rivières, trois à Lévis, deux à Joliette, deux à Chicoutimi, deux à Saint-Hyacinthe, deux à Sherbrooke, une à Rimouski, une à Nicolet, une à Valleyfield. Il y a, de plus, vingt autres conférences isolées dans la province de Québec. Ces conférences sont rattachées à un Conseil central et quatorze Conseils particuliers : tous ces conseils relèvent du Conseil supérieure de Québec. Voici où se trouvent les différents conseils dans la province de Québec : à Québec : le Conseil supérieur du Canada et deux Conseils particuliers : à Montréal : un Conseil central et neuf Conseils particuliers : il y a un Conseil particulier dans chacune des villes suivantes : Trois-Rivières, Lévis et Joliette.

(En dehors de la province de Québec, il y a un Conseil central, et un Conseil particulier à Toronto, et un Conseil particulier à London et Hamilton, Ontario ; deux à Ottawa et un à Halifax, N.-E., et Vancouver, C. A.; il y a, de plus, des conférences isolées à Saint-Boniface, Winnipeg, Antigonish, N.-E., Moncton et St-Jean, N.-B., Summerside et Charlottetown, I.-P-E., Hawkesbury, Ontario).

Les 165 conférences de Saint-Vincent de Paul de la province de Québec ont secouru 3,321 familles en 1919, ces familles comprenant 17,071 personnes. Elles ont aussi protégé 582 orphelins et patronné 1,250 écoliers pauvres.

Le total des recettes des conférences de la province de Québec s'est élevé à $268,642.53 en 1919. Et le total des déboursés à $225,077.78, au 31 décembre 1918.

II — Dans la ville de Québec

Les 39 conférences de la ville de Québec renferment 1,405 membres actifs, 755 membres honoraires et 2,922 bienfaiteurs.

Ces trente-neuf conférences ont secouru 693 familles, renfermant 3,900 personnes. Elles ont aussi protégé 301 orphelins et patronné 735 écoliers pauvres. Les confrères de la Saint-Vincent de Paul ont aussi visité 78 malades et assisté 6 mourants.

En outre de l'œuvre essentielle de la visite des pauvres à domicile, la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec s'est occupé des œuvres suivantes : Patronages, Œuvre des Sourds-Muets, Club des Marins catholiques, Goutte de lait, Assistance maternelle.

Les deux Patronages ont donné l'instruction à près de 600 enfants, et protégé 50 orphelins-apprentis. De plus, nos deux Patronages, dirigés avec un zèle inlassable par les Frères de Saint-Vincent de Paul, ont maintenu les admirables Unions de jeunes ouvriers et patronné 500 écoliers au cours des vacances d'été.

L'œuvre des Sourds-Muets a pourvu à l'éducation de 52 enfants.

Le Club des Marins a hospitalisé 5,957 marins (1919).

Recettes et Dépenses

Les recettes et les dépenses de la Société de Saint-Vincent de Paul, pour la ville de Québec, se sont élevées aux chiffres suivants en 1919 :

	Recettes	*Dépenses*
Conseil particulier Saint-Vincent de Paul	$ 92,734.86	$ 90,815.56
Conseil particulier Saint-Patrice.....	9,063.42	3,538.89
Totaux.....	$ 101,798.26	$ 94,354.45

LE CLUB DES MARINS CATHOLIQUE, rue Champlain

Fondé par la Société de Saint-Vincent de Paul, en 1912.

Un vœu de la Société de Saint-Vincent de Paul

En 1913, lors du centenaire de la naissance de Frédéric Ozanam, le Conseil général a émis un vœu que Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris a traduit par la prière suivante, qui a été répandue dans le monde entier :

" O Dieu, qui avez mis l'amour des pauvres au cœur de " Frédéric Ozanam et de ses compagnons et qui leur avez inspiré " de fonder une société pour soulager les misères spirituelles et " corporelles des indigents, daignez bénir cette œuvre de charité " et d'apostolat, et, s'il entre dans vos desseins que votre pieux " serviteur Frédéric Ozanam soit glorifié par l'Église, nous vous " supplions de manifester par des faveurs célestes son crédit auprès " de vous. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il."

Aux confrères de la Société de Saint-Vincent de Paul, il appartient de dire souvent cette prière avec ferveur et de prouver par la pureté de leur foi, l'ardeur de leur dévouement et la sainteté de leur vie, l'excellence et la pérennité de l'œuvre fondée par Frédéric Ozanam.

LISTE DES OFFICIERS DES CONSEILS, DES CONFÉRENCES ET DES ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, A QUÉBEC EN 1920.

Conseil supérieur du Canada

Membres résidant à Québec

MM. C.-J. Magnan, président ;
M.-H. Chabot, et
Emd. Foley, secrétaires ;
C.-A. Langlois, trésorier ;
M. le chanoine R. Guimont, chapelain ;
MM. J.-E. Martineau,
Cyrille Tessier,
A.-B. Dupuis,
Alphonse Gagnon,
P. Murphy,
Joseph Picard,
J.-S. Matte,
Elz. Miville-Déchênes,
N.-E. Papillon,
Ernest Mercier.

Membres de droit

MM. J.-A. Julien, président du Conseil central, Montréal ;
Hon. juge H.-T- Kelly, président du Conseil central, Toronto ;
Eusèbe Belleau, président du Conseil particulier, Lévis ;
Charles Bourgeois, président du Conseil part. Trois-Rivières
Wm Kearns, président du Conseil particulier Ottawa ;
Le président du Conseil particulier St-Louis, Ottawa ;
Le président du Conseil particulier, Halifax ;
Le président du Conseil particulier, Vancouver.

Conseil particulier de Québec

Bureau

MM. C.-J. Magnan, président ;
C.-A. Langlois, trésorier ;
Ernest Mercier, secrétaire.

Paroisse Notre-Dame

Conférence Notre-Dame

M.-H. Chabot, président ;
Elz.-Miville Déchène, v.-prés. ;
Alphonse Gagnon, secrétaire ;
J.-B. Cantin, trésorier.

Conférence Notre-Dame-des-Victoires

Philippe Rouillard, président ;
Elzéar Paquet, vice-président ;
Alf. Garneau, secrétaire ;
M. Gosselin, trésorier.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Conférence Saint-Jean

J.-Wilfrid Boulet, président ;
Cyrille Tessier, vice-président ;
Ernest Moreau, secrétaire ;
Arthur Jobin, trésorier ;

Conférence Ste-Geneviève

N.-E. Papillon, président ;
Joseph Rochette, vice-président ;
B.-A. Juneau. secrétaire ;
Philippe Tardivel, trésorier.

Conférence Saint-Gabriel

L.-A. Moisan, président ;
F.-P. Gauvin, vice-président ;
G. Gauvin, jr, secrétaire ;
F. Bilodeau, trésorier.

Conférence St-Ignace-de-Loyola (jeunes gens)

J.-Emile Jolin, président ;
M. Fleury et Chs Robitaille, v.-p.;
J.-H. Boivin, secrétaire ;
H. Dugal, trésorier.

Paroisse du Saint-Cœur-de-Marie

Conférence Saint-Antoine-de-Padoue

C.-A. Langlois, président ;
L.-G. Chabot, vice-président ;
J.-G. Dagneau, secrétaire ;
L.-Alph. Lefebvre, trésorier.

Paroisse Saint-Roch

Conférence N.-D.-d'Espérance

Paul-Emile Gagnon, président ;
Joseph Giroux, vice-président ;
Adjutor Lachance, secrétaire ;
Hector Blouin, trésorier.

Conférence Saint-Roch

J.-E. Verreault, président ;
Joseph-P. Turcotte, vice-prés. ;
Adélard Clark, secrétaire ;
Chas Mailly, trésorier.

Conférence Saint-Bonaventure

Pierre Bédard, président ;
H. Drolet, vice-président ;
J.-A. Taï .on, secrétaire ;
A. Nadeau, trésorier.

Conférence Saint-Joseph

T. Minguy, président ;
H. Lamontagne, vice-président ;
C.-A. Emond, secrétaire ;
Jos. Bédard, trésorier.

Paroisse Notre-Dame-de-Jacques-Cartier

Conférence St-Louis-de-Gonzague

Joseph Racine, président ;
Albert Jobin, vice-président ;
G.-H. Morency, secrétaire ;
Henri Fortier, trésorier.

Conférence N.-D.-des-Anges

Léon Drolet, président ;
Arthur Parent, vice-président ;
Edmond Sylvain, jr, secrétaire ;
Arthur Sylvain, trésorier.

Paroisse Saint-Sauveur

Conférence St-François-Xavier

L.-P. Garneau, président ;
Joseph Cauchon, vice-président ;
Napoléon Lajeunesse, secrétaire ;
Gaudiose Lajeunesse, trésorier.

Conférence Saint-Sauveur

F. Laroche, président ;
Sylvio Proulx, vice-président ;
Jos. Lapointe, secrétaire ;
Jos. Cantin, trésorier.

Conférence Saint-Vallier

J.-Edmond Paquet, président ;
Emile Trudel, vice-président ;
A.-E. Lortie, secrétaire ;
H.-Proculus Couillard, trésorier.

Conférence Sainte-Angèle

Edouard Coulombe, président ;
Joseph Coulombe, vice-président ;
Rod. Pouliot, secrétaire ;
M. Poitras, trésorier.

Paroisse du Sacré-Cœur

Conférence du Sacré-Cœur

Edmond Trépanier, président :
Jules-A. Ferland, vice-président
Wilfrid Hamel, secrétaire ;
Adjutor Maranda, trésorier.

Paroisse de Saint-Malo

Conférence Marie-de-l'Incarnation

Ferd. Guillemette, président ;
Samuel Fleury, vice-président ;
Samuel Drolet, secrétaire ;
J.-A. Forgues, trésorier.

Conférence Saint-Henri

J.-O. Poitras, président ;
Albert Lagacé, vice-président ;
J.-B. Dussault, secrétaire ;
Arthur Rochette, trésorier.

Paroisse Notre-Dame-du-Chemin

Conférence Notre-Dame-du-Chemin

Achille Larue, président ;
J.-N. Gastonguay et Ph.-J. Frédérick, vice-présidents ;
C.-A. Paradis, secrétaire ;
P. Labranche, trésorier.

Paroisse Saint-Zéphirin (de Stadacona)

Conférence Saint-Etienne

Cette conférence est à se réorganiser

Paroisse de Limoilou

Conférence Saint-Charles

T. Trudel, président ;
E. Desgagné, vice-président ;
Edgard Trudel, secrétaire ;
Joseph Fortin, trésorier.

Paroisse Saint-François-d'Assise

Conférence Saint-François-d'Assise

André Gagnon, président ;
Arcadius Drolet, secrétaire ;
Benjamin Bolduc, vice-président ;
Ildéric Côté, trésorier.

Conférences de jeunes gens, sans territoire déterminé

(a) *Se réunissant au Patronage, Côte d'Abraham*

Conférence Jésus-Ouvrier

Ernest Côté, président ;
Emile Blais, vice-président ;
Emile Cantin, secrétaire ;
Arthur Boucher, trésorier.

Conférence St-Clément

Jos.-T. Gosselin, président ;
R. Frère Maheux, vice-prés. ,
G. Lamontagne, secrétaire ;
Ludger Pichette, trésorier.

Conférence Saint-Maurice

David Marcotte, président ;
J.-E. Legaré, vice-président ;
J.-A. Boucher, secrétaire ;
F. Laperrière, trésorier.

(b) *A l'Université Laval*

Conférence Laval

Avila Noël, président ;
Pierre Gauthier, vice-président ;
Delphis Miville, secrétaire ;
Albert Naud, trésorier.

(c) *A l'église de Saint-Sauveur*

Conférence St-Stanislas-de-Kostka

Alphonse Patry, président ;
A. Paradis et M.-J. Giroux, vice-présidents ;
Jos. Leclerc, secrétaire ;
Albert Dubeau, trésorier.

(d) *A la chapelle des RR. PP. Jésuites, rue Dauphine*

Conférence Saint-Jean-Berchmans

Lucien Jobin, président ;
Henri Turgeon, vice-président ;
Horace Simon, secrétaire ;
Léopold Turcotte, trésorier.

(e) Au Séminaire de Québec

Conférence Saint-François-de-Sales

J.-B. Michaud, président ;
Roméo Bellemare, vice-président ;
Léo Côté, secrétaire ;
Léo Lachance, trésorier.

(f) Au Patronage Laval, avenue Bigaouette

Conférence Saint-Emile

F.-X Turcot, président;
Olivier Braunn, vice-président ;
Jos. Laverdière, secrétaire ;
V. Picard, trésorier.

(g) A la Basilique

Conférence Saint-Nazaire

J.-M. Bernier, président ;
J.-M. Guérard, vice-président ;
J.-Berc. Garneau, secrétaire ;
Charles Ruelland, trésorier.

Conseil particulier de Saint-Patrice (langue anglaise)

Bureau :

Edward Foley, président ;
P.-B. Murphy, vice-président ;
D.-J. Kane, secrétaire ;
Edward Foley, trésorier.

Conférence Saint-Patrice

D.-J. Kane, président ;
D.-A. MacManamy, secrétaire ;
P.-W. McKnight, vice-président ;
D.-A. MacManamy, trésorier.

Conférence Sainte-Anne

J.-G. Trumble, président ;
J. Timmons, vice-président ;
——— secrétaire ;
John Timmons, trésorier.

Conférence Saint-Etienne

P.-B. Murphy, président ;
D.-D. O'Meara, vice-président ;
John Alleyn, secrétaire ;
John Alleyn, trésorier.

Conférence Sainte-Brigitte

J. Sheridan, président ;
——— vice-président ;
T.-J. Byrne, secrétaire ;
T.-J. Byrne, trésorier.

Conférence Saint-Louis

W.-J. Breen, président ;
R. Timmons, vice-président ;
——— secrétaire ;
R. Timmons, trésorier.

ŒUVRES CONNEXES DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Patronage de Saint-Vincent de Paul

R. P. Calmein, président ;
Fr. Lamontagne, secrétaire ;
Fr. Thibodeau, trésorier ;
R. P. Debeauquesne, chapelain.

Colonie des Vacances

Les Frères de Saint-Vincent de Paul en sont les directeurs.

Patronage Laval

R. P. Calmein, président ;
R. P. Rochette, pro-président ;
Fr. Donati, secrétaire ;
Fr. Donati, trésorier.

Comité des Sourds-muets

Alphonse Gagnon, président ;
J.-B. Cantin, vice-président ;
M.-H. Chabot, secrétaire ;
Hormidas Magnan, trésorier.

Club des Marins catholiques

Joseph Picard, président ;
J.-S. Matte, secrétaire ;
C.-A. Langlois, trésorier.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

A Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin (*Dédicace*)..... 3
Origine de la Société de Saint-Vincent de Paul..... 5
Fondation de la première conférence de St-Vincent de Paul au Canada (à Québec, 1846)..... 7
Développements de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec et au Canada 9
La Société de Saint-Vincent de Paul à Québec..... 10
Les conférences de Québec.— Leur activité.— Quelques statistiques..... 11
But et principes de la Société de Saint-Vincent de Paul..... 15
La force de la Société de Saint-Vincent de Paul..... 17
Sommaire des Œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul :
I — Dans la province de Québec..... 20
II — Dans la ville de Québec 21
Recettes et dépenses de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec..... 22
Un vœu de la Société de Saint-Vincent de Paul..... 23
Liste des officiers..... 24

ILLUSTRATIONS :

Saint Vincent de Paul..... 4
Frédéric Ozanam..... 6
Dr Joseph Painchaud, fils..... 8
Le Patronage Saint-Vincent de Paul 12
La Caisse d'Économie de Notre-Dame-de-Québec 14
Le Bon-Pasteur, de Québec..... 16
Le Patronage Laval..... 18
Le Club des Marins catholiques..... 22

NLC BNC
3 3286 04312111 6